



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir une attestation de fin de formation pour effectuer le transport d'animaux d'établissements de présentation au public ou gibier dans les conditions de bien être conforme à la réglementation en matière de protection des animaux.

PUBLIC CIBLÉ & PRÉREQUIS

- Tout personnel impliqué dans le transport d'animaux vivants
- Maîtrise de la langue française (lue, écrite, parlée)

DÉLAI D'ACCÈS

- 2 sessions par an

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les référents handicap sont à votre écoute pour adapter au mieux votre parcours de formation.

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Remplir un dossier d'inscription

CONTENUS DE LA FORMATION

- Réglementation – Bien-être animal – Sécurité

MODULES DE LA FORMATION

Se situer en tant que professionnel du transport d'animaux vivants

Acquérir la capacité professionnelle permettant de transporter des animaux vivants en prenant en compte le bien-être animal, la sécurité et le respect de la réglementation.

CONTACT ET INSCRIPTION :

Mme PROUST Lucie : 06.46.88.08.38 lucie.proust@educagri.fr

VENDÔME
8-12 rue de la vallée du Loir
BP106 – 41106 VENDÔME CEDEX
cfppa.vendome@educagri.fr
Tel : 02.54.77.69.37

BLOIS
5-7 rue des Grands champs
41000 BLOIS
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

MONTOIRE
6 rue de l'Agriculture
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

DURÉE & TARIFS

Durée de la formation	Tarif
20 heures	700€

FINANCEMENT

- Pôle emploi
- Entreprise
- Individuel

COUTS

- Restauration possible sur le site (selon tarifs en vigueur et capacités)

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Aucun

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

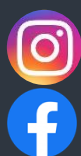
- Test de fin de formation

MODALITÉS DE VALIDATION

- Présence obligatoire de 20h

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- Aucune



Réussite



Année 2021-2022

Satisfaction



Année 2022-2023